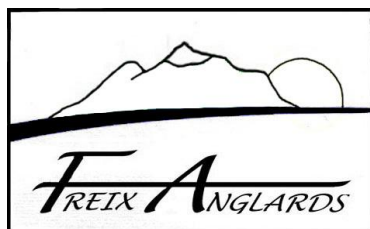


**Registre des délibérations du Conseil Municipal
 de la Commune de
 COMMUNE DE FREIX ANGLARDS**

Séance du 31 mars 2017

MAIRIE DE



Date de la convocation: 23/03/2017
 Conseillers en exercice : 8
 Présents : 7
 Votants: 7
 Pour: 7
 Contre: 0
 Abstentions: 0

Présents : Monsieur Patrice FALIES, Monsieur Jean-Louis GUIBERT, Monsieur Nicolas PANIS, Monsieur Olivier ROUFFET, Monsieur Pierre MAYENOBE, Madame Aurélie BOURZEIX, Monsieur Joël DE MARTINO

Présents non votants :

Représentés:

Excusés:

Absents : Monsieur Jean-Yves CABAL



Objet : DE_2017_012 - Vote du compte administratif complet - Budget Primitif Freix Anglards

Compte Administratif, compte de gestion et affectation des résultats

L'an deux mille dix-sept et le trente-et-un mars à 18 heures 30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrice FALIES (Maire), délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par BOURZEIX Aurélie après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		211 676.90	22 432.94	8 290.72	22 432.94	219 967.62
Opérations de l'exercice	161 269.12	223 432.48	122 575.99	106 703.21	283 845.11	330 135.69
TOTAUX	161 269.12	435 109.38	145 008.93	114 993.93	306 278.05	550 103.31
Résultat de clôture		273 840.26	30 015.00			243 825.26

Restes à réaliser	RF	
Besoin/excédent de financement Total	Préfecture d'Aurillac	243 825.26
Pour mémoire : virement à la section d'investissement	Contrôle de légalité	167 971.93
	Date de réception de l'AR: 10/04/2017	
	015-211500723-20170331-DE_2017_012-DE	

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

30 015.00	au compte 1068 (recette d'investissement)
243 825.26	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)



Acte original signé électroniquement,
Rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 10
avril 2017
et publié ou notifié le 10 avril 2017

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an sus dit,
au registre sont les signatures.

L'Adjoint Délégué
Jean-Louis GUIBERT

RF Préfecture d'Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/04/2017 015-211500723-20170331-DE_2017_012-DE